

« Louange à Dieu,

Que la prière et le Salut soient sur le prophète Sidna Mohamed, Sa famille et ses Compagnons

Cher peuple,

En un jour faste de 1975, comme aujourd'hui, Notre pays connût un événement historique considérable, le lancement de la glorieuse Marche Verte. Incarnant la symbiose totale et pérenne entre le Trône et le peuple, l'événement traduisait aussi une mobilisation générale de toute la nation derrière Notre vénéré Père - que Dieu ait Son âme - Sa Majesté le Roi Hassan II, qui en a fait, en réalité, deux Marches complémentaires: celle du parachèvement de notre intégrité territoriale, couronné par le recouvrement de nos provinces sahariennes, et celle marquant l'aboutissement de la construction de notre édifice en matière de développement et de démocratie.

En effet, depuis Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres, Nous Nous sommes attaché à compléter et consolider les acquis réalisés aux niveaux national et international, par Notre vénéré Père - que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde - dans le cadre de ces deux Marches. Ce faisant, Nous Nous en tenons à la voie juste et judicieuse qu'Il avait choisie, consolidant les bases de la démocratie, de la décentralisation et de la régionalisation, préservant les vertus de l'unanimité nationale forgée autour de l'intégrité territoriale de notre pays et faisant preuve de solidarité pour permettre à Nos fidèles sujets du Sahara de rattraper les occasions perdues à cause du colonialisme, et de rejoindre la marche de développement intégré, engagée par le Maroc libre et unifié.

En commémorant ce jour, le 26ème anniversaire du retour de Notre Sahara à la mère-patrie, le peuple marocain est en droit d'être fier, en constatant que les efforts considérables et résolus qu'il a consentis ont débouché sur des réalisations grandioses en matière de développement; tant et si bien que nos provinces sahariennes n'ont désormais rien à envier aux régions les plus développées de Notre Royaume.

Ainsi ces provinces ont bénéficié de la construction de milliers de kilomètres de routes et ont été dotées, par ailleurs, de ressources stables en eau potable. Leurs habitants reçoivent, aujourd'hui, les quantités d'eau nécessaires, grâce au dessalement de l'eau de mer et au forage de puits. Nombreux aussi sont les ports et les aéroports qui y ont été construits. Les villes et les villages ont été électrifiés et raccordés au réseau national d'électricité. Les infrastructures et les moyens de communication et de télécommunication ont été mis en place. Des cités entières ont été édifiées et des habitations, par milliers, ont été bâties sur toute l'étendue des provinces de Laâyoune, Boujdour, Smara, Dakhla et Ousserd. En outre, de nouveaux établissements scolaires ont vu le jour, parallèlement au lancement d'une série de projets d'investissement. Nombreuses aussi, ont été les entreprises créées par les jeunes et les adultes de la région.

Ces efforts de développement n'auraient, toutefois, pu aboutir sans la sécurité et la stabilité dont jouissent ces provinces grâce aux efforts inlassables qui ont été déployés et aux solides fortifications de défense que le Maroc a mises en place pour assurer sa défense et faire régner la sécurité et la quiétude à travers son Sahara, efforts consentis par les Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Sûreté Nationale et les Forces Auxiliaires. Avec une totale abnégation et en toute loyauté, ces forces tiennent solidement leurs positions dans ces provinces, méritant de Notre part, comme de ta part, cher peuple, tous Nos hommages et Notre estime.

Cher peuple,

Si, par la grâce de Dieu, Nous avons réussi à accomplir tant de réalisations dans le but d'assurer les conditions d'une vie décente et paisible à Nos fidèles sujets dans nos provinces sahariennes, il Nous reste, malgré tout, un long chemin à parcourir.

Que devons-nous donc faire, après avoir mis en place les infrastructures et les équipements de base nécessaires ? Quel est l'avenir que Nous souhaitons pour Nos régions sahariennes et auquel aspirent les enfants de ces régions ? Quel est cet avenir qui permettra à ces régions d'accéder, comme Nous le souhaitons, à une place de choix dans le Maroc du développement durable et de la démocratie authentique, celle qui compte la régionalisation parmi ses fondements majeurs ?

Dans ce contexte, Nous sommes déterminé à consolider la régionalisation, adoptant, à cet effet, une démarche de développement régional intégré, en vertu de laquelle la région ne se réduit pas à ses seules structures et dimensions administratives, institutionnelles et culturelles, mais constitue, plutôt, un espace propice au développement intégré, évoluant en synergie avec la région et pour la région.

Nous avons estimé que la mise en œuvre de cette approche devrait commencer par les Régions Sud et Nord du Royaume, d'une manière qui tienne compte de leurs spécificités respectives, et dans le cadre de plans de développement régional intégré. Ainsi, Nous avons décidé que le plan de développement de Nos provinces sahariennes qui Nous sont si chères et qui sont si riches par leurs hommes et leurs femmes loyaux et fidèles, s'appuie essentiellement sur la promotion du secteur de la pêche en mer, l'exploitation rationnelle des richesses minières, l'artisanat, le tourisme et l'élevage. Parallèlement, il est prévu d'accorder tout l'intérêt qui se doit à l'éducation, la formation, la culture et l'environnement, toujours en synergie avec le développement économique et l'emploi des jeunes, et dans la perspective de l'extension de nos échanges commerciaux avec nos voisins et frères, en Mauritanie et dans les pays africains avoisinants.

Nous entendons suivre personnellement la préparation du projet de plan de développement intégré des provinces sahariennes. Nous tenons, en effet, à ce que ce processus fasse l'objet de consultations aussi larges que transparentes avec les gens de la région et tout ce qu'elle compte comme

conseils élus, comme jeunesse, comme instances, associations et élites intellectuelles et sociales.

Et parce que Nous tenons fermement à ce qu'il ne se réduise pas à un simple énoncé de projets et de décisions théoriques, Nous veillerons à ce que ce plan fasse l'objet d'une bonne préparation et qu'il dispose des moyens de financement, des outils d'exécution et des mécanismes d'évaluation continue. Eu égard à la sollicitude et l'attention toute particulière que Nous réservons à Nos fidèles sujets dans Nos provinces sahariennes, pour la ténacité qu'ils ont manifestée, à travers l'histoire, pour déjouer les complots colonialistes et séparatistes et pour leur adhésion, aux valeurs sacrées de leur Patrie et de son unité et leur attachement au glorieux Trône Alaouite, Nous entendons faire du plan de développement de Nos provinces sahariennes, un modèle de développement régional intégré, visant à assurer davantage les conditions de vie décente pour leurs habitants restés attachés à leur territoire national et à accueillir ceux qui auront répondu à l'appel de leur Patrie clémente et miséricordieuse.

Cher peuple,

Nous avons fait de sorte que Notre attachement aux principes du dialogue, de la modération, de la paix et du bon voisinage, et au recours à l'arbitrage de la légalité internationale, constitue la voie la plus indiquée pour mettre un terme définitif au conflit artificiel suscité autour de la récupération légitime de nos provinces du Sud.

Le Maroc a fait preuve de bonne volonté et manifesté une détermination politique claire et ferme, pour coopérer avec la communauté internationale, afin de transcender l'impasse qui a rendu inapplicable le plan de règlement onusien, en raison des entraves artificiellement dressées par les ennemis de notre intégrité territoriale.

C'est dans cet esprit que notre pays a réagi positivement au projet d'accord-cadre ayant fait l'objet d'appui et d'encouragement de la part de la communauté internationale, qui a été proposé, en toute responsabilité, par M. James Baker, le Représentant Spécial de M. Kofi Annan, le Secrétaire Général des Nations Unies, offrant ainsi une chance réelle pour trouver, dans le cadre de la légitimité internationale, une solution politique définitive au conflit artificiel au sujet de la marocanité de notre Sahara.

Le Maroc, fort de la sacralité de l'unanimité de la Nation autour de l'intégrité de son territoire national, dont il n'abandonnera pas un seul iota, a accepté cette solution politique dans la mesure où elle garantit le respect total de notre souveraineté nationale et de notre intégrité territoriale, où elle est en phase avec les spécificités de notre système régional décentralisé avancé, et où elle s'inscrit dans le cadre du respect des principes de démocratie.

Nous aspirons à voir toutes les parties concernées faire preuve d'un esprit positif à l'égard de cette voie qui a bénéficié de l'unanimité internationale, et qui, Nous l'espérons, permettra de mettre un terme à ce conflit artificiel.

Elle permettra, en outre, de créer un climat de coopération, de complémentarité et de sérénité dans la région du Maghreb Arabe qui a besoin de mobiliser ses ressources et ses potentialités communes, pour relever les défis qui se posent à elle et construire un avenir meilleur et plus sûr pour les générations à venir.

Quels que soient les développements que connaîtra le dossier relatif à la clôture définitive du conflit artificiel au sujet de la marocanité de notre Sahara, le Maroc, fermement attaché à sa présence sur son territoire, sûr de sa souveraineté sur ce territoire, poursuivra résolument sa marche pour assurer le développement global de ses provinces sahariennes. Dans ce parcours, il met en œuvre la démocratie dans sa plus large acception et sa plus vaste expression, appliquant, à cet effet, le plus haut degré de régionalisation, de décentralisation et de déconcentration, s'appuyant sur les liens indissolubles qui ont forgé son unité et affermi les attributs de sa souveraineté nationale. Inspirons-nous donc du message de cette grande commémoration pour y puiser la force de cohésion sans faille et de partage sans rupture, et bâtir un Maroc où les diverses régions constituent des espaces dynamiques de développement durable et de pratique de la démocratie locale, de valorisation des spécificités culturelles, de réalisation de la prospérité économique et sociale, dans le cadre de l'unité et de la solidarité. Nous implorons Dieu de Nous prêter assistance et de guider Nos pas dans l'action que Nous poursuivons sur la voie de la démocratie et du développement, pour assurer à ce pays paisible, un avenir prospère et radieux.

Wa Assalamou Alaïkoum Wa Rahmatou Allah Wa Barakatouhou. »

Maroc.ma